



Sommaire

Édito

Actualités :

Perspectives : suite de la mission de la CGT en Palestine
Appel pour que les pays européens prennent des mesures concrètes contre la colonisation israélienne
La situation en Palestine et en Israël
Mariage et adoption pour tous dans le monde

Dossier spécial :

Du 49^e au 50^e congrès de la CGT : quatre années d'interventions internationales

Nouvelles des Amériques :

Colombie, Brésil

Nouvelles d'Afrique :

Comores

Nouvelles d'Asie et du Pacifique :

Bangladesh, Australie, Corée du Sud, Cambodge, Thaïlande, Inde

Nouvelles des Pays d'Outremer :

Conférences économiques et sociales des Outremer, La Réunion, Nouvelle Calédonie

Nouvelles de Méditerranée :

Syrie, Turquie

Nouvelles des Balkans :

Monténégro

Echo du Forum social mondial :

FSM Tunis

Écho de la OIT :

L'Accord national interprofessionnel
Rapport de l'OIT sur l'emploi dans le monde

Écho des Global Unions

Négociations au Bangladesh

À voir - à lire :

« Guide d'action syndicale CGT »
« La Cité du travail »

Champs couverts et mandats assumés par le collectif International

Journée européenne et internationale du 17 mars 2013 : « La démocratie sociale à l'épreuve de la crise en Europe et dans le monde »

ÉDITO / SPÉCIAL CONGRÈS

Quatre années d'internationalisme syndical

Le présent numéro de votre lettre « Activités internationales de la CGT » vous propose un bref bilan des interventions internationales de la CGT depuis le 49^e congrès de Nantes.

Cette période a vu s'accélérer les attaques contre les droits des travailleurs, particulièrement en Europe, dont la situation a par conséquent tendance à contraster avec d'autres zones du monde. Il est intolérable que des États membres de l'Union européenne soient conduits à offrir en gage aux marchés financiers leurs systèmes de retraites ou de protection sociale, à hypothéquer l'avenir en réduisant drastiquement leurs services publics de santé ou d'éducation, pour satisfaire aux exigences de réduction des dépenses publiques fixées par le FMI, la BCE et la Commission Européenne. Ce choix de la rigueur et de l'austérité broie la confiance des peuples en

Europe et obère durablement les chances d'une reprise de la croissance.

Il contraste avec les expériences tentées dans d'autres ensembles géographiques : on pense bien sûr à l'Amérique du Sud avec le nouveau contrat social brésilien prévoyant un développement substantiel des programmes de protection sociale. On pense aussi au nouveau rôle joué par l'État et au refus de la dictature de la dette en Argentine ou en Bolivie avec un rejet du FMI et de ses préconisations et une réappropriation collective des régimes de retraite ou des grandes entreprises. On pense même aux États-Unis d'Amérique, incarnation du capitalisme, qui expérimentent des politiques publiques, certes largement insuffisantes, mais qui prennent à contre-pied certains choix européens : extension de l'accès au système de santé à 15 millions

d'américains qui en étaient privés, entrée de représentants de l'État au sein du Conseil d'Administration d'entreprises industrielles de l'automobile, sauvées par l'intervention de l'État fédéral.

La journée européenne et internationale se tenant à la veille du cinquantième congrès confédéral visera précisément à confronter les trajectoires empruntées par les États et les ensembles régionaux face à la crise, à enrichir notre réflexion et à nourrir nos interventions syndicales internationales.

Au-delà des bilans, ce numéro double revient également largement sur la récente mission confédérale de la CGT en Palestine et en Israël conduite par Bernard Thibault. Les rencontres avec nos camarades de la PGFTU, avec les animateurs des luttes pacifistes contre le mur à Bil'in, l'épreuve du passage du Check point d'Erez pour se rendre à Gaza, les discussions avec les Gazaouis, nourrissent de nombreuses perspectives pour l'action sur lesquelles nous reviendrons bien évidemment dans les prochains numéros de cette lettre d'information.

Bonne lecture et bon congrès.

Pierre Coutaz

Co-animateur des activités internationales
CSI – OIT – Normes internationales

Actualités

Perspectives : suite de la mission de la CGT en Palestine

Du 10 au 14 février, une mission de la CGT conduite par Bernard Thibault, Secrétaire général, et composée d'Agnès Naton, membre du bureau confédéral, présidente de l'Avenir social, Nathalie Gamiochipi, Secrétaire générale de la fédération de la Santé et de l'Action sociale, Philippe Martinez, Secrétaire général de la fédération des Travailleurs de la Métallurgie, Ozlem Yildirim et Pierre Coutaz, du département international de la CGT, s'est rendue en Palestine. Une série de rencontres a été organisée avec de nombreux syndicalistes de la PGFTU ainsi qu'un déplacement sur Gaza, qui souffre depuis près de dix ans d'un intolérable blocus. Shaher Saaed, secrétaire général de la PGFTU a ainsi pu rencontrer pour la première fois en sept ans, les responsables syndicaux gazaouis de l'organisation, faisant face sur place à l'adversité du pouvoir local du Hamas qui entrave la conduite de leurs activités. Ce court séjour a Gaza nous a également permis de prendre la mesure des souffrances endurées par une population soumise au blocus, aux bombardements israéliens et au mode d'exercice du pouvoir d'un Hamas dont le discrédit augmente.

Les contacts et discussions avec nos camarades palestiniens, mais également avec des syndicalistes israéliens, nous permettent d'envisager déployer dans les prochains mois nos interventions dans deux directions principales :

1. actions contre les colonies israéliennes en Cisjordanie :

- participation au colloque du 1^{er} mars 2013 organisé au Sénat par l'AFPS sur la colonisation et ses effets sur la vie politique, économique et sociale des palestiniens ;
- lancement d'un appel européen, initié par la CGT, en faveur de mesures concrètes contre la colonisation israélienne : à ce stade, outre la CGT, les confédérations suivantes en sont signataires : TUC (Royaume-Uni),

CGIL (Italie), IRTUC (Irlande) (voir encadré) ;

- interventions contre les entreprises françaises développant des activités économiques dans les colonies ;
- campagne en faveur de l'étiquetage des produits des colonies dans l'immédiat parallèlement à une exigence de moyen terme demandant l'interdiction d'accès de ces mêmes produits au marché de l'Union européenne ;

2. soutien au dialogue israélo-palestinien :

- construction d'un projet axé sur le dialogue israélo-palestinien avec organisation de réunions à Paris entre des fédérations de branches de la Histadrut (services publics, énergie, télécommunications, santé) et des syndicalistes gazaouis ;
- organisation d'une rencontre de même type entre jeunes syndicalistes israéliens et palestiniens à Paris.

3. Autres perspectives :

- suites de la campagne de solidarité de l'Avenir Social ;
- participation de la CGT à un projet initié par la CGIL centré sur les droits des travailleurs en Palestine ;
- éventuel projet sur les droits des femmes dans la région et plus particulièrement à Gaza.

OY & PC



Gaza : habitations détruites en novembre 2012.

Appel pour que les pays européens prennent des mesures concrètes contre la colonisation israélienne

Depuis plus de cinq ans, la population de Gaza subit un blocus terrestre, aérien et maritime insoutenable qui annihile toute perspective d'avenir pour la jeunesse palestinienne. Les travailleurs de Palestine et notre partenaire syndical dans le pays, la Fédération générale palestinienne des syndicats (PGFTU), nous informent régulièrement des difficultés politiques, économiques et sociales générées par l'occupation. Cette situation éloigne la perspective d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et la réalisation effective de l'Etat palestinien.

La colonisation israélienne et l'accaparement des terres et des ressources palestiniennes se poursuivent à marche forcée. Le nombre de colons a ainsi doublé depuis 1993 pour dépasser un demi-million tandis que, géographiquement, les colonies continuent à s'étendre.

Par ailleurs, bien que l'application de l'accord d'association UE-Israël est, dans les textes, subordonnée au respect des Droits de l'homme, l'accord n'a pas été suspendu malgré un vote en ce sens du Parlement européen en 2002. Bien au contraire, il y a développement des relations commerciales avec Israël, particulièrement avec l'approbation récente du protocole cadre ACAA. La même attitude

incohérente prévaut à l'égard des colonies. L'Union européenne, qui dit s'opposer aux colonies, participe à leur pérennisation par divers programmes. En outre, l'absence de directives claires encadrant les relations commerciales et financières avec les entreprises qui profitent de la colonisation doit prendre fin.

Il est temps que cette situation intolérable cesse.

Nous réclamons conformément au Droit international :

- l'interdiction d'entrée des produits des colonies dans chacun des pays européens ;
- la non admissibilité des entreprises produisant dans les colonies à tous les protocoles et programmes de coopération européens ;
- l'application des principes directeurs de l'OCDE et de l'ONU (Pacte mondial) en matière de responsabilité sociale des entreprises, de gouvernance et de droits de l'Homme aux sociétés européennes ;
- la suspension de l'accord d'association UE-Israël tant que les conditions d'application ne sont pas réunies.

Vous pouvez nous joindre :

Paul FOURIER

Membre de la CE Confédérale
Co-animateur de l'Espace Europe/
International
Courriel : paulfourier@cgt.fr
Tél : 01 55 82 81 65
Portable : 06 88 85 52 39

Pierre COUTAZ

Coordinateur, Activités internationales
CSI – OIT – Normes sociales
Courriel : p.coutaz@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 91
Portable : 06 12 80 09 80

Stéphanie BAVARD

Assistante
Courriel : s.bavard@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90

Bruno DALBERTO

Afrique – Pays d'Outremer
Courriel : b.dalberto@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 07 57 75 28

Jean-Jacques GUIGON

Afrique
Courriel : jj.guigon@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 08 25 70 41

Mariannick LEBRIS

Formation syndicale - Asie & Pacifique
Courriel : mk.lebris@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 82
Mobile : 06 83 27 59 39

Matthieu MORIAEZ

Politiques économiques
Afrique sub-saharienne
Courriel : m.moriaez@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 86
Mobile : 06 19 60 50 21

Marie-Christine NAILLOD

Coopération au développement - Amériques
Courriel : mc.naillod@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 92
Mobile : 06 27 79 60 49

Renata TRETIKOVA

Gestion de projets - Collectif LGBT
Courriel : r.tretiakova@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 79

Ozlem YILDIRIM

Droits – Proche et Moyen Orient
Courriel : o.yildirim@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 83

Conception - réalisation : La CGT
Espace Europe - International - Case 7-3 - 263 rue de
Paris - 93516 Montreuil cedex
Maquette : espace Communication -
Maquettiste : MTG © - 8/03/13 - Photos : DR
Imprimé par nos soins
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Le village de Bil'in, symbole de la résistance pacifique palestinienne.

Mission de la CGT en Palestine – 10/14 février 2013

Palestine

Situation politique, économique et sociale

Éléments de politique intérieure

Pour mémoire, rappelons tout d'abord que depuis juin 2007, date de la prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas, deux forces politiques palestiniennes se disputent le contrôle des Territoires palestiniens.

D'un côté, le Fatah, le parti du père fondateur du mouvement national, Yasser Arafat (1929-2004) et du président en exercice Mahmoud Abbas (élu à la tête de l'Autorité palestinienne depuis le 9 janvier 2005), qui contrôle la Cisjordanie.

De l'autre, le Hamas, faction d'obédience islamiste, longtemps restée « hors système » par principe et idéologie, qui règne aujourd'hui sans partage sur la bande de Gaza. L'opposition entre les deux factions met à mal l'espace palestinien, pourtant déjà largement fragmenté par la politique israélienne de colonisation et la construction des murs dits de séparation. Ce conflit interne fait peser des menaces de guerre civile et de délitement du mouvement national palestinien, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

L'Autorité palestinienne a organisé ses premières élections (municipales) depuis 2006 en Cisjordanie le 20 octobre dernier. Ces élections municipales avaient pour but initial de redonner un peu de vigueur démocratique à des institutions palestiniennes qui ont pris la fâcheuse habitude de dépasser allègrement les termes de leurs mandats, qu'il s'agisse de la présidence de l'Autorité palestinienne ou du Conseil législatif (désigné un an plus tard pour quatre ans).

Mais ces élections locales attestent également d'un désenchantement pour une société traditionnellement très politisée,

rompue au pluralisme politique et idéologique, mais qui ne semble plus croire à la pertinence de ce jeu démocratique. Le Hamas avait d'ailleurs décidé de boycotter le scrutin (qui n'était pas organisé à Gaza) aggravant ainsi la cassure politique et territoriale entre les deux camps.

L'absence de progrès du processus de réconciliation entre le Fatah et le Hamas, malgré plusieurs signaux récents en ce sens (soutien du Hamas à l'initiative d'Abbas au vote le 29 novembre 2012 à l'Assemblée générale des Nations unies, autorisation de manifestations du Hamas en Cisjordanie, et du Fatah à Gaza) explique en partie le fait qu'aucune autre élection législative ni présidentielle n'est en vue dans les Territoires palestiniens.

Crise financière et grogne sociale en Cisjordanie

En septembre dernier, des dizaines de milliers de palestiniens se sont mobilisés pour protester contre le coût de la vie élevé et, plus généralement, contre les difficultés économiques en Cisjordanie. Le chômage s'élève à 17 % en Cisjordanie et environ 1/5^e des salariés vivent sous le seuil de pauvreté.

En réalité, l'augmentation du coût de la vie est liée à la crise financière structurelle de l'Autorité palestinienne.

En effet, l'Autorité palestinienne est liée par le Protocole de Paris, l'annexe économique aux Accords d'Oslo. Selon ce protocole, les territoires occupés font partie de la « zone douanière » israélienne et les Palestiniens ne peuvent pas fixer eux-mêmes leurs droits de douane. Autrement dit, ce protocole économique accorde une liberté économique limitée aux Palestiniens. Il prévoit notamment la rétrocession par Israël des taxes qu'il perçoit pour le compte de l'Autorité palestinienne et interdit que les prix du carburant en zone autonome soient inférieurs de plus de 15 % à ceux pratiqués en Israël.

L'Autorité palestinienne, totalement démunie, a demandé à Israël de renégocier le protocole de Paris.

Ainsi, l'Autorité palestinienne n'a payé que la moitié des salaires des fonctionnaires en décembre 2012. Elle accumule des dettes bancaires et des arriérés auprès des fournisseurs, qui pèsent lourdement dans le secteur privé.

Notons également que les finances de l'Autorité palestinienne ont été affaiblies par la baisse des aides internationales, l'augmentation des dépenses, le remboursement des emprunts, ainsi qu'une baisse des recettes en raison de la crise économique, principalement dans la Bande de Gaza aux mains du Hamas. Ainsi, l'Autorité palestinienne s'enfonce depuis plu-

Gaza : quelques chiffres pour comprendre

- 360 kilomètres carrés (45 de longueur, 8 de largeur), plus de 1,5 million d'habitants, soit plus de 4500 personnes par kilomètre carré - ce qui en fait un des endroits de la planète où la densité de population est la plus élevée,
- 1,2 million de réfugiés et huit camps de réfugiés,
- 34 % de la population (et la moitié des jeunes) est au chômage,
- Plus de 80 % de la population dépend de l'aide alimentaire,
- 12 000 personnes employées par les Nations-Unies,
- 245 écoles pour 225,000 étudiants. 85 % des écoles doivent fonctionner en «double service» — un le matin, l'autre l'après-midi — en raison de la surpopulation,
- 21 centres de santé,
- 12 centres de distribution alimentaires pour plus de 800,000 réfugiés,
- 35 % des terres cultivables et 85 % des eaux pour la pêche sont partiellement ou totalement inaccessibles aux Gazaouis à la suite des restrictions israéliennes.

sieurs mois dans une grave crise financière qui menace les acquis du processus de construction étatique entrepris depuis 2007.

Situation syndicale en Palestine

La PGFTU

La PGFTU (Fédération générale palestinienne des syndicats), partenaire historique de la CGT, représente 318 052 travailleurs palestiniens. Elle est membre affiliée de la CSI.

La Fédération palestinienne des syndicats (PTUF)

Créée à l'initiative d'anciens militants de la PGFTU.

Le Centre de la démocratie et des droits des travailleurs (DWRC)

Fondé en 1993, dans l'intention d'en faire une organisation non affiliée, non gouvernementale et non marchande.

Les syndicats islamiques

Alors que la PGFTU dépend du Fatah,

les syndicats islamiques sont affiliés au Hamas. Leur centre d'intérêt réside surtout dans le travail social, les distributions de vivres et d'argent aux nécessiteux. Le Secrétaire général de la PGFTU, Shaher Saed affirme à leur égard : *« Je refuse de laisser entrer le syndicat islamique sous notre coupole, parce que nous ne sommes pas une organisation religieuse. Nous leur avons demandé de modifier leur syndicat, mais il ne s'est rien passé »*. Selon le rapport annuel des violations des droits syndicaux de 2012, à Gaza, les discordes politiques entre le Hamas et le Fatah, *« où chaque partie considère que toute activité syndicale a un caractère politique, rendent extrêmement difficile tout exercice normal de la liberté d'association ou de la négociation collective »*.

Israël

Israël proclame son indépendance le 14 mai 1948, après le vote du Plan de partage de la Palestine par l'ONU. Depuis 1948, l'État d'Israël est engagé dans plusieurs conflits armés avec les pays arabes voisins et/ou des organisations non étatiques. Cet état de guerre permanente

entretenu par des gouvernements successifs qui fondent leur légitimité sur l'exercice de la violence maintient le pays entier dans une atmosphère anxiogène qui radicalise la population.

Situation économique, sociale et politique

Israël : quelques chiffres pour comprendre

- PNB : 201 milliards de dollars. Le pays est au 52^e rang mondial.
- PNB par habitant : 31 767 dollars (estimation 2007 du FMI). Le pays est au 18^e rang mondial.
- Augmentation réelle du PNB par année : après une violente récession durant les années 2001-2002, + 5,3 % (2005), + 5,3 % (2007), + 4,2 % (2008)¹, + 3,0 % (2012) malgré la crise mondiale mais grâce à une économie subventionnée à 48 %, notamment par les USA.

La dette est en très net recul depuis 2004 où elle avait atteint 104,5 % du PIB. Elle



Bernard Thibault et Shaher Sa'ed, dans le corridor (1 km) vers Gaza.

est désormais redescendue à 78 % du PIB soit très proche de la moyenne des pays de l'OCDE, en raison de la thérapie de choc administrée par le Likoud qui visait littéralement à « *sortir le pays du socialisme, du collectivisme kibboutzim* ».

Son taux de chômage était de 6,5 % de la population active pour le 1^{er} trimestre 2008, 7,7 en 2009, 6,4 en 2010, environ 6 en 2011. La faiblesse de ce taux s'explique en grande partie par une flexibilisation du marché du travail multipliant les emplois précaires. Le taux d'activité des 15-65 ans, structurellement bas pour des raisons culturelles et démographiques, atteint 56,8 % en 2007, contre 53,2 % en 2003. Le taux de chômage des jeunes atteignait 14,7 % en 2011.

Une situation sociale très tendue : les indignés d'Israël

Le mouvement israélien pour des logements accessibles, couramment appelé révolte des tentes, a explosé médiatiquement le 14 juillet 2011. Il a débuté par un groupe sur le réseau social Facebook qui a amené des centaines de manifestants à camper sur le boulevard Rothschild de Tel Aviv. Le mouvement a rapidement gagné un soutien médiatique et populaire massif (le 26 juillet, un sondage publié par le journal Haaretz estime que 87 % de la population est favorable au mouvement), ce qui permit de lancer un débat public en Israël relatif à la cherté du logement et au coût de la vie.

Le mouvement s'est apparenté au mouvement mondial des Indignés qui réclament une démocratie réelle. Les moyens de protestations (occupation des places et campements) et les revendications (lutte contre la casse sociale, lutte en faveur des services publics...) rapprochent en effet ces deux mouvements, même si le mouvement des indignés israéliens ne porte par une remise en cause fondamentale du système politique représentatif. D'ailleurs, deux leaders du mouvement ont trouvé une place sur la liste présentée par le parti travailliste aux élections de janvier 2013.

Après le pic du 3 septembre 2011 avec 400 000 personnes participant à plusieurs

manifestations et opérations de blocage des routes qui ont lieu dans plusieurs villes du pays, dans ce qui est décrit comme le plus large mouvement social dans l'histoire d'Israël, le souffle retombe rapidement dans les jours qui suivent. Le mouvement reprend à l'été 2012, avec cependant moins d'ampleur mais plus dramatiquement car un manifestant se suicide par le feu et d'autres immolations s'ensuivent.

Révéléateur de l'énorme malaise social qui traverse la société israélienne après quinze ans de thérapie de choc ultra-libérale, ce mouvement est donc loin de s'être éteint. Il a marqué les esprits et même servi de curseur lors des dernières élections à la Knesset, qui ont remplacé les questions sociales au centre du jeu politique. Il faut dire que malgré une croissance de 3 % en 2012 et un taux de chômage faible, 11 % de la population vit des rations distribuées par des organisations non gouvernementales.

Situation politique

La vie politique israélienne a connu trois grandes séquences au cours de son histoire : des origines jusqu'à la fin des années 70, elle est caractérisée par une domination d'un socialisme sioniste incarné par le parti travailliste et ses dirigeants, qui se fondent dans l'ADN de l'État israélien. Le Likoud met fin à cette première longue étape et déroule au cours des années 80, une violente libéralisation thatchérienne qui prend pour cible le collectivisme kibboutzim tout en aggravant le conflit avec les palestiniens. Enfin, depuis une quinzaine d'années, la vie politique israélienne est caractérisée par un anarcho-électorisme, une forme de zapping politique qui voit apparaître, puis disparaître aussi vite de nouvelles forces politiques s'invitant dans des majorités : parti des retraités et Kadima en 2004, Lieberman en 2009, Yaïr Lapid en 2013. Si les résultats des élections législatives israéliennes du 22 janvier 2013 ont constitué une surprise, elles ne devraient malheureusement pas permettre d'engager résolument le pays dans une reprise du dialogue de paix avec les palestiniens. Les résultats donnent 61 sièges au bloc de droite et

d'extrême droite contre 59 aux autres composantes politiques du centre, de centre gauche et de gauche. L'union dirigée par le Premier ministre en place du Likoud, Benyamin Netanyahu, avec le parti Israel Beytenou (extrême droite laïque et russophone de Avigdor Lieberman) reste en première position mais perd des sièges par rapport à la législature précédente (31 sièges contre 42). Netanyahu déclare vouloir former la coalition la plus large possible.

La Histadrut

La Histadrut (Association générale des travailleurs de la Terre d'Israël) est le principal syndicat de travailleurs israéliens. Elle est affiliée à la Confédération syndicale internationale.

La Histadrut fut pendant des décennies l'une des institutions les plus puissantes de l'État d'Israël, un vivier pour le mouvement travailliste sioniste et un pilier de la construction nationale. Aujourd'hui, elle se retrouve de facto solidaire de la politique israélienne de colonisation en Cisjordanie, sa position officielle étant : « ni soutien, ni condamnation ».

À son apogée en 1983, la Histadrut comptait 1 600 000 membres, soit le tiers de la population israélienne et 85 % des actifs. 170 000 membres étaient d'origine arabe.

L'importance de la Histadrut commença à décroître dans les années 1980 avec la libéralisation grandissante de l'économie israélienne. Elle reste cependant toujours un acteur majeur, mais contesté (cf. mouvement des tentes) de la scène sociale israélienne, même si elle ne compte plus que 450 000 membres (source CSI).



Rencontre avec Avi Nissenkorn, au siège de l'Histadrut.

Perspectives pour la paix

Bref aperçu historique

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait un plan de partage de la Palestine qui prévoyait la formation de deux États, l'un juif (55 % de la superficie, 1/3 de la population), l'autre arabe (45 % de la superficie, 2/3 de la population), Jérusalem et sa région formant un corpus separatum directement administré par l'ONU.

Une guerre éclata immédiatement entre le nouvel État d'Israël (dont l'indépendance fut proclamée le 14 mai 1948) et les États arabes voisins qui en refusèrent la création. Celle-ci se conclut au début 1949 par des accords d'armistice partageant la Palestine entre Israël (77 % du territoire), la Cisjordanie (20 %), dont Jérusalem-Est, occupée par la Jordanie, et la bande de Gaza (3 %), occupée par l'Égypte. Près de 750.000 Palestiniens furent contraints à l'exode vers la Cisjordanie et Gaza, mais aussi le Liban, la Jordanie, la Syrie, et l'Irak.

La « guerre des Six jours », qui opposa en juin 1967 Israël à ses voisins syrien, jordanien et égyptien, et se solda par la défaite des armées arabes, conduisit à l'occupation de Gaza et de la Cisjordanie par Israël. L'actuelle Jérusalem-Est fut annexée en 1980 par Israël, cette annexion n'étant pas reconnue à ce jour par la communauté internationale.

Conclu deux ans après les accords d'Oslo de 1993, qui prévoyaient une période intérimaire de cinq ans avant l'adoption d'un statut permanent, le second accord intérimaire (« Oslo II »), également signé à Washington, donne une assise territoriale partielle et discontinue à l'Autorité palestinienne, établie en 1994. Celle-ci a autorité sur Gaza et, en Cisjordanie, sur les zones A (18 % de la superficie entièrement administrée par l'AP et composée des grandes villes) et B (22 % de la superficie, où Israël conserve les prérogatives sécuritaires). Le reste (60 % de la Cisjordanie) constitue la zone C, sous contrôle civil et sécuritaire israélien, qui

englobe notamment les colonies israéliennes, les routes qui les desservent et les zones de sécurité.

Évolutions récentes

Les pourparlers de paix sont bloqués officiellement depuis septembre 2010 ⁽¹⁾.

La dernière opération israélienne contre la bande de Gaza (qui a débuté par l'assassinat du chef de l'aile militaire du Hamas, Ahmad Jabbari) lancée le 14 novembre a éloigné encore davantage les perspectives de reprise des négociations de paix. Cette opération, baptisée « Pilier de défense » a été la plus importante offensive israélienne depuis quatre ans contre la bande de Gaza et a coûté la vie à 155 Palestiniens et 6 Israéliens. Un accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 21 novembre, a permis d'installer la trêve entre l'État hébreu et les mouvements armés, palestiniens.

Enfin, notons qu'en représailles au rehaussement du statut de la Palestine aux Nations-Unies, Israël a récemment approuvé la construction de milliers de nouveaux logements en Cisjordanie et à Jérusalem-Est (plus de 6 000). Dans la même veine, le gouvernement israélien a également bloqué le transfert des taxes qu'il prélève au nom de l'Autorité palestinienne et décidé de relancer la planification de la colonisation dans la zone stratégique dite E1 à l'Est de Jérusalem. Si elles étaient mises en œuvre, ces

mesures porteraient gravement atteinte à la solution de deux États (E1 affectant la contiguïté géographique entre Jérusalem-Est et le reste de la Cisjordanie).

Il convient de souligner que fin janvier 2013, un rapport d'experts indépendants commandé par la Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, boycotté par Israël depuis mars 2012 a demandé l'arrêt immédiat des colonisations dans les territoires palestiniens occupés et le retrait progressif de tous les colons. Le document sera soumis le 18 mars aux 47 États membres permanents du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Selon ce rapport, « un nombre important de droits de l'homme des Palestiniens sont violés de manières et de façons diverses en raison de l'existence de ces colonies de peuplement ». Il indique que « les colonies de peuplement sont établies et développées pour le bénéfice exclusif des Israéliens juifs. Les colonies de peuplement sont maintenues et développées à travers un système de ségrégation total entre les colons israéliens et la population habitant dans les territoires occupés (...). Ce système de ségrégation est soutenu et facilité par un contrôle militaire et de maintien de sécurité stricts au détriment des droits du peuple palestinien (...). Conformément à l'article 49 de la quatrième Convention de Genève, Israël doit cesser toute activité de peuplement dans les colonies et ce sans conditions préalables. Il doit immédiatement commencer un processus de retrait de tous les colons des territoires occupés ».

OY et PC

Position de la CSI : extraits de la résolution adoptée par le deuxième congrès de Vancouver en 2010

« La recherche d'une paix globale entre Israël et la Palestine, fondée sur la coexistence dans un contexte de sécurité de deux États souverains, indépendants et viables, réclame une attention et un soutien renouvelés de la communauté internationale, en tant que priorité urgente et de tout premier plan. Le Congrès affirme que la pleine application des Résolutions 242 (1967), qui reconnaît les frontières de 1967, et 338 (1973) du Conseil de sécurité des Nations unies est fondamentale à l'instauration d'une paix juste et durable.

La poursuite de l'occupation de la Cisjordanie par Israël, la présence de colonies de peuplement israéliennes et leur impact sur la vie des Palestiniens, y compris leur accès à l'eau, qui viennent s'ajouter au blocus de Gaza et aux politiques extrémistes du Hamas, imposent de lourdes contraintes au potentiel de développement économique et social en Palestine et rendent de nombreux travailleurs/euses palestinien(ne)s tributaires du travail précaire dans les colonies de peuplement. Le Congrès réclame la levée du blocus de Gaza conformément à la Résolution du Conseil de sécurité des Nations unies 1860 (2009) et demande à Israël de mettre fin à l'occupation de la Cisjordanie et de démanteler toutes les colonies de peuplement ».

(1) Mahmoud Abbas réclame pour les reprendre l'arrêt de la colonisation pendant les négociations, la reprise du versement des taxes et la libération de 120 prisonniers de longue durée. Le gouvernement israélien dit quant à lui vouloir des négociations « sans conditions préalables », en leur fixant pour objectif la reconnaissance d'Israël en tant qu'« État du peuple juif » et le maintien sous son contrôle d'une partie des Territoires occupés du futur État palestinien.

Reconnaissance des droits au mariage et à l'adoption pour les couples de même sexe à travers le monde

La reconnaissance progressive de l'égalité des droits des personnes LGBT est un processus très récent. Il émerge au cours du XX^e siècle dans un contexte de pénalisation, de pathologisation médicale et de forte opprobre sociale de l'homosexualité et de la transidentité. À partir des années 1970, l'ordre établi - patriarcal, homophobe et sexiste - est de plus en plus ébranlé par la montée en puissance du féminisme et des mouvements de libération homosexuelle et trans.

Dans le monde occidental, le premier combat gagné sera celui de la dépénalisation, définitivement consacrée dans l'Union européenne par la Charte des droits fondamentaux qui interdit toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Cependant, en 2012 dans le monde, au moins 78 pays sur 193 ont des législations criminalisant les relations entre adultes consentants de même sexe, dont une dizaine les punit de peine de mort. La CGT est signataire de la pétition pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité.

La question de la reconnaissance des droits de couples composés de personnes de même sexe se posera comme une urgence dans les années 1980, marquées par l'épidémie de sida. Le Danemark sera le premier pays à instaurer un contrat d'union spécifique en 1989. Actuellement, 24 pays, essentiellement européens mais aussi certains d'Amérique Latine, Israël et quelques états des États-Unis, proposent des partenariats enregistrés aux couples de même sexe. La France introduira ce droit sous la dénomination du Pacte civil de solidarité en 1999. Le Pacs, accessible également aux hétérosexuels, est bien plus restrictif en droits que le mariage et sans effet sur la filiation.

La revendication d'ouvrir le droit de se marier aux couples homosexuels s'affirmera en Europe ou aux États-Unis dans les années 1990. Elle est la résultante de plusieurs évolutions sociales et législatives.

Les pouvoirs publics, se rendant à la réalité, cessent de voir le mariage comme la voie unique pour fonder une famille. La reconnaissance de paternité est aujourd'hui dissociée du statut légal des couples et le mariage est devenu avant tout l'institution d'un lien officiel unissant un couple. À partir de ce moment, rien ne peut justifier qu'il soit interdit à certaines personnes sous prétexte de leur orientation sexuelle.

Quant à l'adoption, parmi les douze pays reconnaissant aujourd'hui aux couples homosexuels le droit d'adopter, seuls l'Espagne, la Norvège et l'Argentine l'ont introduit de façon concomitante avec celui de se marier. Ailleurs, la situation varie : l'Afrique du Sud a reconnu l'adoption conjointe deux ans avant de reconnaître le mariage, alors que la Belgique ne l'a introduit que trois ans après avoir instauré le mariage pour tous. D'autres pays reconnaissent ce droit dans le cadre des partenariats enregistrés. La vision naturaliste de l'adoption est aujourd'hui de plus en plus réfutée. L'enfant adopté doit pouvoir connaître la vérité sur sa naissance, lui cacher ses origines peut même s'avérer très préjudiciable. Ce qui comptera pour lui, c'est la qualité des relations au sein de sa nouvelle famille quelle que soit sa composition.

À l'heure actuelle, le mariage entre les personnes de

même sexe est autorisé aux Pays Bas (2001), en Belgique (2003), dans dix états des États-Unis (2004-2012), au Canada (2005), en Espagne (2005), en Afrique du Sud (2006), au Norvège (2009), en Suède (2009), au Portugal (2010), en Islande (2010), en Argentine (2010), dans deux états du Mexique (2011), au Danemark (2012), dans trois états du Brésil (2012), en Uruguay (2012), en Grande-Bretagne (2013).

La France sera le 17^e pays du monde à reconnaître ce droit, le premier mariage entre les personnes de même sexe pourra être célébré en été 2013. La loi votée par l'Assemblée nationale le 12 février et soumise actuellement à l'avis des sénateurs autorise également l'adoption conjointe pour les couples de même sexe.

RT



Du 49^e au 50^e congrès de la CGT : quatre années d'interventions internationales

La crise et le syndicalisme international

Le caractère international de la crise

Depuis 2008, la crise, qui est tout à la fois mondiale, inter-sectorielle et systémique, a redonné tout son sens au syndicalisme international et aux propositions qu'il porte.

Pour la CGT, il ne peut y avoir de sortie de crise sans politique de relance fondée sur les salaires et l'emploi, sans activer et renforcer les systèmes de protection sociale. Au lieu de ces choix, beaucoup de gouvernements dans les pays développés et surtout au sein de l'Union Européenne, se sont engagés dans de violentes politiques de rigueur et d'austérité. Dans de nombreux pays, la facture colossale générée par le sauvetage des banques a été adressée aux plus fragiles et aux plus pauvres tandis que les fauteurs de crise sont largement épargnés.

Or tout démontre la faillite de ces choix politiques : sur fond de désarroi social, de paupérisation, de perte de confiance dans l'avenir et d'incertitudes générées par les

attaques contre les systèmes de solidarité, l'économie ne peut renouer avec la croissance. L'aggravation de la crise vient sanctionner, particulièrement en Europe, les politiques suicidaires de rigueur et d'austérité, visant à réduire à marche forcée les déficits en gageant les systèmes nationaux de solidarité et en dérégulant leurs services publics. Ailleurs dans le monde, d'autres chemins sont pourtant empruntés et permettent de lutter efficacement contre les effets de la crise : refondation du contrat social au Brésil avec un développement substantiel des systèmes de protections sociales, nouveau rôle de l'Etat et refus du diktat de la dette en Argentine ou en Bolivie avec une réappropriation collective des régimes de retraites ou de grandes entreprises ...

Les acteurs multilatéraux G20, FMI et Banque Mondiale au service de l'austérité

Les déclarations qui ont ponctué les réunions des instances multilatérales depuis le démarrage de la crise témoignent de ce que « la gouvernance du monde » s'est ancrée dans une approche fondée sur l'orthodoxie financière et budgétaire, faisant primer l'économie sur les considérations humaines, excluant toute

politique de relance par la demande et les salaires.

Il s'agit de ne pas gêner, et même d'encourager les gouvernements des pays développés engagés dans une guerre contre les déficits au prix d'attaques en règle contre les salaires, les services publics et les systèmes de protection sociale et de laisser les pays du Sud poursuivre sur la voie d'un développement essentiellement dopé par la libéralisation des échanges.

Dans une logique austéritaire, plusieurs gouvernements, sous pression des institutions multilatérales n'ont pas hésité à suspendre certaines dispositions normatives, portant ainsi atteinte aux libertés syndicales, voire aux libertés fondamentales : Etats-Unis d'Amérique (Anti-Union Act du gouverneur Scott Walker du Wisconsin), Grèce (suspension des conventions collectives), Italie (destruction de la hiérarchie des normes par le gouvernement de Mario Monti), Hongrie (mesures liberticides du gouvernement Orban), Fédération de Russie, Barhein, Kazakhstan (atteintes aux libertés démocratiques, autoritarisme, atteintes aux droits de l'homme ...). La France trouve malheureusement sa place dans cette



funeste énumération et de ce point de vue, l'ANI du 11 janvier participe de cette même logique de sacrifier les droits des travailleurs sur l'autel de la crise, en aggravant la flexibilité, la précarité des emplois et l'insécurité sociale.

En toile de fonds de ces attaques, il faut rappeler l'état de tension permanent et les situations de guerre qui perdurent en Irak, en Afghanistan, en Palestine, sans compter les « menaces terroristes », régulièrement agitées pour justifier l'entretien d'un climat sécuritaire global. Quant à l'Afrique, elle reste marquée par des répressions intolérables des mouvements sociaux comme celle de Marikana en Afrique du Sud et par les logiques prédatrices inacceptables des anciennes ou des nouvelles puissances coloniales.

Les résistances déployées face à la crise du modèle capitaliste

En réponse à la crise, et face à l'aveuglement de nombreux dirigeants confondus dans leur absence manifeste de volonté d'infléchir son cours dans de nombreux pays, les résistances ont été vives et diverses.

Elles ont pris la forme de mobilisations syndicales de masse, à l'image de la mobilisation en France contre la réforme des retraites de 2010 : du Wisconsin à la Tunisie, où l'UGTT a joué un rôle majeur dans la révolution qui a renversé le régime de Ben Ali, en Guinée, en Egypte, en Corée du Sud ou en Argentine, des organisations syndicales ont souvent pris la tête de la résistance.

Dans de nombreux pays, les peuples se sont levés pour dire leur refus de modèles qui s'organisent sans eux ou contre eux : révolutions arabes, mouvements de la jeunesse et des indignés avec ses places fortes au Chili, aux Etats-Unis, en Espagne, en Israël, mouvements massifs de contestation des régimes en place en Birmanie, en Syrie, en Fédération de Russie.

La période qui vient de s'écouler est émaillée de ces résistances et la question de leur conjonction se pose : monde du travail attaqué, jeunesse indignée, « insur-

rections citoyennes », les initiatives se multiplient, aspirent à changer de modèle.

La CGT sur la scène internationale

Depuis le dernier congrès, la CGT s'est inscrite au plan international dans nombre des luttes qui ont tenté d'infléchir les logiques dans lesquelles s'est enfoncé le système capitaliste. Ce travail a été mené en commun avec nos structures d'affiliations interprofessionnelles et sectorielles, nos fédérations, *L'Avenir social*, Indecosa, de nombreuses associations ou ONG, des universités ...

Nos interventions dans la CSI et dans le mouvement social mondial

La CGT a partagé avec la CSI le souci de faire entendre le mouvement syndical international dans le contexte de la crise. Elle a, avec elle, milité en faveur d'un renforcement du rôle de l'OIT, tant au niveau des études et des préconisations, que dans sa mission de sanctionner les violations aux normes internationales du travail dont elle est la productrice et la garante. Le congrès de Vancouver de l'organisation a marqué cette volonté de laisser « maintenant la place au peuple », pour reprendre le slogan de ce congrès. Il manque sans doute encore les moyens de mettre davantage en concordance les paroles et les actes effectivement déployés.

Dans la CSI, la CGT a pris une part active au réseau de travail sur les droits syndicaux et les droits de homme ou à celui sur la coopération syndicale au développement. Elle a également été sollicitée à plusieurs reprises pour intégrer des missions de la CSI : en Côte d'Ivoire pour exiger la libération de Basile Mahane Gahé, Secrétaire général de Dignité emprisonné depuis la chute de Laurent Gbagbo ; en Moldavie ou au Kazakhstan pour décider de l'affiliation ou non d'organisations syndicales candidates à l'entrée dans la CSI.

Nous avons en revanche pris davantage de distance lorsqu'il s'est agi de participer à certains événements internationaux sans garantie d'efficacité. Il en fut

ainsi sur la période de notre appréciation des L20, les sommets syndicaux organisés sous l'égide de la CSI lors des G20. Pour la CGT, l'expérience des L20 tend à montrer les limites d'un exercice qui ne viserait qu'à une pure et simple reconnaissance institutionnelle. Cet aspect n'a de sens que si le discours porté par le mouvement syndical international est effectivement entendu par les dirigeants politiques rencontrés, ce dont on peut douter lorsque l'on étudie les déclarations finales et les décisions qui découlent du cycle des G20. Lors du G20 de Cannes par exemple, force est de constater que le L20 n'est pas parvenu à infléchir significativement la teneur de la déclaration finale du G20 et des orientations qu'il se fixe.

La CGT entend poursuivre par ailleurs sa participation active dans les Forums sociaux mondiaux et dans les « contre-sommets » déployés lors des réunions du G20, de l'OMC, de l'Union européenne ou des réunions internationales environnementales ou climatiques, tout en posant régulièrement la question des débouchés concrets de ce type d'initiatives.

Enfin, nous avons maintenu et renforcé au cours de la période séparant les 49^e et 50^e congrès notre soutien internationaliste pour la reconnaissance des droits du peuple palestinien à disposer d'un état libre et souverain. La mission confédérale en Palestine du mois de février 2013 est là pour en témoigner (voir pages « actualités »).

Nos actions juridiques internationales

Depuis le congrès de Nantes, la CGT s'est attachée à déployer une « force de frappe » juridique internationale s'appuyant sur les normes internationales du travail pour exiger leur respect tant par le gouvernement français que par les firmes multinationales. Par deux fois, la CGT a pointé des violations par la France de conventions de l'Organisation Internationale du Travail :

- d'abord sur la question du respect du droit de grève lors du mouvement contre la réforme des retraites et les procédures de réquisitions qui

ont frappé les travailleurs des raffineries en octobre 2010 (plainte de février 2011 pour violation de la convention 87). Cette démarche a débouché sur une décision du Comité de la Liberté Syndicale du BIT demandant au gouvernement français de ne plus recourir à des actes de réquisition ;

- ensuite sur la question des droits des travailleurs migrants pour interroger les discours et les actes de Nicolas Sarkozy lors de sa mandature (observation d'août 2011 pour violation de la convention 97 sur les travailleurs migrants).

À de nombreuses reprises, la CGT a par ailleurs porté plainte devant le Point de Contact national, instance chargée d'observer le respect par les firmes multinationales des principes directeurs de l'OCDE (reprenant les conventions fondamentales de l'OIT et une série de droits fondamentaux, notamment en matière de droits de l'homme ou d'environnement) : Sodexo sur les Amériques et le Maroc, Molex en France, Michelin en Inde, ont ainsi dû s'expliquer sur leurs activités dans des plaintes intentées directement par la CGT.

Nos coopérations multilatérales ou bilatérales

Les interventions de la CGT au plan international peuvent être regroupées par grands thèmes :

- **Solidarité** : aide aux enfants de Gaza avec la campagne de l'avenir social « cartables pour les enfants de Gaza » et aide à l'insertion des travailleurs sans emploi à Gaza, opération « Flottille pour Gaza » en soutien à la Palestine, soutien aux révolutions arabes, projet d'accord de coopération avec l'UGTT, aide apportée au Japon suite à l'accident de Fukushima, aide pour Haïti suite au tremblement de terre ...
- **Firmes multinationales et économie** : via l'action juridique internationale (voir ci-dessus) ou via des campagnes spécifiques (industrie du jouet et distributeurs, ...) ; participa-

tion aux campagnes initiées par des plateformes organisations syndicales / ONG contre les paradis fiscaux ou pour la mise en place d'une taxe sur les transactions financières ...

- **Droits de l'homme et droits syndicaux** : suivi spécifique de ces questions en Colombie, en Palestine, en Birmanie, au sein de l'OIT ou en activant les principes directeurs de l'OCDE...
- **Santé au travail** : interventions sur le VIH en Afrique qui a notamment donné lieu à la participation de la CGT dans la définition d'une nouvelle norme internationale du BIT sur le sujet, projets européens, ...
- **Conditions de travail** : lutte contre l'exploitation dans l'industrie du jouet en Chine ; Québec et langue du travail ; Inde et travail précaire ...
- **Environnement et développement humain durable** : participation aux sommets de Copenhague, Durban et Rio ; interventions dans des plateformes avec des ONG ou la CSI sur ces sujets ...
- **Formation syndicale** : formations de formateurs, aide à la création de politiques et de secteurs Formation syndicale en Afrique, dans les TOM et DOM ... L'activité internationale de la CGT s'est également affirmée dans nos formations syndicales : intégration de l'importance de l'international et de l'UE dans les formations générales N1, N2 ; mise à jour de la partie Europe Inter du N2, évolution du stage Europe Inter désormais séquencé en quatre modules et poursuite de la formation de la CEC sur les questions européennes.

PC

A voir, à lire :

Bruno Trentin, La Cité du travail, le fordisme et la gauche

Fayard, collection poids et mesures du monde, 2012

La traduction française d'un essai de Bruno Trentin publié en Italie il y a une quinzaine d'années vient de paraître. Très engagé dans la vie politique et syndicale italienne, Trentin (1926-2007), a été secrétaire général de la CGIL de 1988 à 1994.

Partant de l'évolution des systèmes de production – déclin du fordisme et du taylorisme, place grandissante des nouvelles technologies et des firmes multinationales ... - il interroge le mouvement syndical et la gauche sur leurs stratégies et leurs représentations de ces systèmes. Il fait également ressortir les nouveaux liens entre la composition sociale et culturelle du travail et la remise en cause de la division du travail, et réaffirme qu'il n'y a pas de neutralité dans l'organisation du travail. Il apporte une contribution essentielle sur la recherche de stratégies nouvelles pour protéger les salariés ce qui n'est pas sans faire écho aux débats qui traversent la CGT.

MLB



Nouvelles des Amériques

Colombie

En dépit des efforts réalisés par la CES, la CSI, et de nombreuses organisations affiliées, le 11 décembre 2012, le Parlement européen a ratifié l'Accord de libre-échange UE-Colombie-Pérou, avec le soutien de cinq eurodéputés français. La CGT est partie prenante de la déclaration contre cet Accord, exigeant que des mesures plus strictes soient imposées, pour faire respecter les droits humains et

syndicaux. Nicole Bricq, ministre du commerce, a assuré dans un courrier que le gouvernement serait très attentif à « l'exigence sociale » et aux « droits de l'homme ». Mais, dans les quelques jours qui ont suivi la ratification de l'ALE, trois syndicalistes ont été assassinés en Colombie, et les dirigeants de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT – première centrale syndicale du pays), ainsi que de

plusieurs fédérations, ont reçu des menaces de mort directes. L'un d'entre eux a tout récemment échappé à la mort uniquement parce qu'il se déplaçait en voiture blindée. La CGT a décidé de rester extrêmement vigilante et de continuer à exiger des garanties pour le respect des droits humains et syndicaux.

Brésil

La Centrale unitaire des travailleurs (CUT) a lancé, fin décembre, son Institut de coopération, dont les objectifs ont été définis sur la base des résolutions adoptées par le dernier congrès de la CUT et des orientations fixées par le secrétariat aux relations internationales. Artur Henrique (ancien président de la CUT) a été élu Président de l'Institut, et Joao Felicio, Directeur. Pour Artur Henrique, l'Institut veut promouvoir et coordonner

des projets, en partenariat avec les syndicats d'autres pays, notamment en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique.

Il s'agira, pour l'Institut, de mettre en œuvre des programmes visant à défendre un nouveau modèle de développement, ainsi que d'agir prioritairement sur les activités des multinationales étrangères et brésiliennes, dans un cadre régional ou

multilatéral avec différents pays. Victor Baez, Secrétaire général de la Confédération syndicale des Amériques, a jugé pour sa part que la CUT était une grande organisation sur le continent, capable d'apporter une contribution significative au mouvement syndical régional et international.

MCN

Nouvelles d'Afrique

Comores : répression contre les syndicalistes qui refusent les dictats du FMI

Pressions salariales exercées sur les travailleurs des services publics pour faire baisser les coûts de production en vue de privatiser : ce sont les exigences du FMI et de la banque mondiale dans de nombreux pays africains

Les salariés de la compagnie d'eau et d'électricité MA-MWE de l'Union des Comores ont engagé un mouvement de grève pour s'opposer à la décision de la

direction de ponctionner les salaires de 30 % et pour contraindre cette même direction à respecter les accords qu'elle a signés en novembre dernier. Pour seule réponse, les salariés et syndicalistes ont fait l'objet d'arrestations arbitraires et de brutalités policières.

Dans un courrier adressé à la CTC (Confédération des travailleuses et travailleurs des Comores) la CGT a apporté

son soutien aux salariés comoriens et a renouvelé sa confiance dans leur syndicat, la CTC. À leur côté, elle réclame la libération de toutes les personnes détenues, l'arrêt des poursuites judiciaires et l'ouverture immédiate de négociations. Elle a par ailleurs indiqué sa disponibilité pour interpeller les autorités comoriennes présentes en France.

BD

Nouvelles d'Asie et du Pacifique

Bangladesh

La CGT solidaire des fédérations du textile se mobilise pour l'amélioration des conditions de travail et la lutte contre les incendies.

Deux mois après la mort de 112 travailleurs du textile dans l'incendie de l'usine de Tazreen, un incendie dans l'usine Smart a causé la mort de huit travailleurs le 26 janvier 2013. Dans les deux cas sont

en cause l'absence totale de protection contre l'incendie et de procédures d'urgence. Une fois encore, les travailleurs du Bangladesh ont payé de leur vie la course aux cadences et aux profits des entreprises

de l'habillement bangladaises et des firmes multinationales donneuses d'ordre.

Immédiatement, des manifestations ont été organisées à l'appel des plus grandes fédérations du secteur au Bangladesh et des négociations ont commencé avec une partie des firmes multinationales concernées. La CGT a adressé des messages de solidarité et de soutien aux travailleurs et à leurs organisations syndicales en particulier NGWE.

Manifestation pour protester contre la mort de travailleurs de l'habillement dans l'incendie de leur usine le 26 janvier 2013 à Dacca.

1^{er} février 2013 : 12^e Congrès biennuel de la Fédération nationale des travailleurs de l'habillement, NGWE.

Lancement d'une campagne nationale pour les deux prochaines années dont l'objectif est de faire du secteur de l'habillement du Bangladesh un lieu de travail

sûr avec des droits syndicaux et un salaire décent et suffisant pour vivre.



Australie : la criminalisation du syndicalisme

11.02.2013 - Bob Carnegie, syndicaliste, est passé en jugement : 54 charges étaient retenues contre lui. Il est accusé d'avoir, en 2012, soutenu la grève de 9 semaines sur le site de construction de l'Hôpital pour enfant du Queensland, participé

aux piquets de grève et organisé la solidarité contre les salaires trop bas des plâtriers des entreprises sous-traitantes. Après la réussite de la grève, l'entreprise Abigroup a lancé des poursuites contre « l'organisateur de la grève ». C'est une

des attaques légales les plus graves de ces dernières années contre un syndicaliste en Australie. L'ACTU et ses organisations affiliées ont organisé une manifestation de soutien largement suivie le 11 février.

Corée du sud

Depuis plusieurs années des centaines d'adhérents de la Fédération des employés gouvernementaux (KGEU) et de la Fédération des syndicats des services publics et des transports (KPTU) de la KCTU ont été licenciés injustement pour activités syndicales. Plus de 300 de ces salariés attendent d'être réintégrés. Kim Jungnam, Président de KGEU, qui était en grève de la faim devant les bureaux du

Comités de transition présidentielle depuis seize jours a été hospitalisé après un arrêt cardiaque. L'action se poursuit et une pétition de soutien a été mise en ligne. La CGT soutient la lutte de la KCTU et de ses fédérations du secteur public pour la réintégration des syndicalistes et a exprimé sa solidarité avec Kim Jungnam.



Cambodge : des conditions de travail dangereuses

Dernière semaine de janvier 2013. 55 travailleurs se sont évanouis dans l'usine d'habillement King First. La plupart ont dû être hospitalisés. Les premières enquêtes montrent qu'il y a eu une fuite de fumées toxiques. En 2012, plus de

2000 travailleurs du textile se sont évanouis à leur poste de travail à cause des fumées toxiques, des mauvaises conditions de travail et au trop grand nombre d'heures de travail, et donc d'exposition aux produits toxiques. Soutenus par les

syndicats du monde et de nombreuses Ongs et associations, les syndicats cambodgiens luttent pour l'amélioration des conditions de travail et de salaire.

Thaïlande : contre la répression syndicale chez Electrolux

11 janvier 2013 : Electrolux refusant de négocier sur des salaires décents et la transformation des CDD en CDI au bout de six mois, licencie 127 travailleurs, y compris le président du syndicat, après avoir enfermé dans l'usine plus de 100 d'entre eux pendant 8 heures. IndustriAll a interpellé la direction suédoise du

groupe et lui a rappelé qu'elle a signé un Accord cadre international sur les droits des travailleurs. Elle soutient le syndicat et les travailleurs licenciés qui se sont adressés à la Commission Travail du Parlement pour obtenir le respect de la loi.



Inde : Journées d'action et manifestations massives contre la politique gouvernementale

20 – 21 février 2013. Grève générale et manifestations très largement suivies en Inde – malgré la répression de la police et du gouvernement et les menaces des employeurs - à l'appel de la coalition des principales organisations syndicales

contre le gel ou la baisse des salaires dans le cadre d'une inflation supérieure à 10%, pour l'application de la législation du travail, une retraite pour tous et la ratification des conventions de l'OIT sur le droit syndical. Les organisations syndicales du

monde dont la CGT ont apporté leur soutien à ces mouvements et aux revendications des salariés de l'Inde.

MLB

Nouvelles des pays d'Outremer

Conférences économiques et sociales des Outre-mer

Juillet 2012 : le gouvernement ouvre une « grande conférence sociale » afin de tracer la feuille de route sur les sujets économiques et sociaux. En parallèle, s'engage dans les départements et collectivités d'outre-mer un débat sous l'autorité des préfets concernant les axes dits prioritaires du développement économique. Sont invités à participer les élus, le patronat et les syndicats. Nombre de ces derniers choisiront de boycotter ces rencontres. La restitution d'ensemble s'est faite en présence du Premier ministre et du ministre des outre-mer.

La montagne a accouché d'une souris : les engagements pris par le gouvernement ont consisté pour l'essentiel à prolonger les mesures prises sous Sarkozy (le RSA et les exonérations de charges sur les bonus versés par les employeurs aux salariés). Deux annonces de chantiers : d'une part une réforme du financement de l'économie qui, selon le chef du gouvernement « a vocation à s'appliquer aux régions d'outre-mer en tenant compte des fortes spécificités de ces territoires ». D'autre part celui de la structuration de l'économie autour des filières dans les-

quelles les outre-mer disposent de nombreux atouts (agriculture et l'agroalimentaire, tourisme, énergie, logement...). La CGT conviée à cette restitution est intervenue pour réclamer une amnistie générale pour les militantes et militants sanctionnés dans le cadre des actions contre la vie chère et souhaiter que s'ouvre rapidement une négociation portant sur la représentativité syndicale dans ces territoires, dans le prolongement de la loi d'août 2008.

La Réunion sous tension

La démission de Benoit XVI ou l'homicide chez Pistorius ont pris le pas sur l'actualité traitée par les médias de la métropole. Peu d'information sur les actualités sociales et les violentes émeutes et révolte des jeunes qui ont secoué l'île de la Réunion. Dans un communiqué, la confédération CGTR souligne que « la mobilisation des « emplois aidés » et/ou des jeunes témoigne d'une aggravation de la crise à la Réunion que les politiques d'austérité du gouver-

nement et de l'Union Européenne aggraveront. Ces mouvements posent la question cruciale de l'emploi pour tous, du plein emploi solidaire. La vraie réponse est la relance de l'activité et de l'emploi et une meilleure répartition des richesses. Certes, cela ne se décrète pas. Encore faut-il avoir une politique de relance et de justice sociale! ». La CGTR enfonce le clou en mettant en lumière les discours et actes irresponsables de trop nombreux employeurs et d'élus qui se renvoient la patate chaude,

indiquant que « les jeunes devant ce triste spectacle donné par ceux qui devraient montrer l'exemple laissent éclater leur mal être. Et ils se battent pour leur survie »... et de conclure « l'emploi aidé renvoie à la problématique plus globale de la bataille pour l'emploi. La responsabilité doit être au rendez vous de ce présent si douloureux pour les laissez pour compte d'une société de plus en plus inégalitaire ».

BD

Kanaky : 14^e congrès de l'USTKE

Rapport d'ouverture du congrès par la Présidente sortante Marie-Pierre Goyeche

Le 14^e congrès de l'Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités, USTKE, s'est tenu du 3 au 5 décembre 2012 à Nouméa. Des invités étrangers du Pacifique (Polynésie française, Vanuatu

et Australie), de Guadeloupe et la CGT notamment ont assisté à l'ensemble des travaux. Suite aux quatre jours de débats intenses, les 300 délégués ont adopté cinq résolutions sociales et politiques qui avaient fait l'objet d'ateliers organisés entre les plénières :

- Dialogue social et Institutions Représentatives du Personnel (IRP),

- Projet éducatif,
- Emploi local et rééquilibrage dans l'emploi,
- Les mines,
- La situation politique.

Dans son intervention d'ouverture, Marie-Pierre Goyeche, Présidente de l'USTKE, a réaffirmé les décisions du

précédent congrès, sur « *la fin de la politique de la chaise vide et un retour dans les instances paritaires et notamment les sessions du Dialogue Social pour y faire valoir les aspirations des travailleurs* ». La vie sociale et syndicale en Kanaky sera, dans les prochains mois et années, marquée par l'avenir politique du pays, les élections locales de 2014 et la tenue ou non d'un référendum sur l'indépendance. Pleinement engagée dans cette bataille, l'USTKE place l'amélioration des conditions d'emploi et de travail en tête de ses priorités.



MLB

Nouvelles de la Méditerranée

Syrie, la CGT reste mobilisée !

Le 15 mars prochain marquera les deux ans du début de la révolution syrienne.

À cette occasion, un appel à une manifestation internationale en solidarité avec le peuple syrien, intitulée « *Une vague blanche pour la Syrie* », est organisée « *pour dire stop aux crimes contre les civils, pour réclamer que justice soit rendue en faveur des victimes, et faire savoir au peuple syrien qu'il n'est pas seul* ». Il s'agira de demander aux peuples du monde entier de manifester à la même heure locale, de 19 h à 19 h 30, un papier

ou un tissu blanc à la main avec le mot « Stop » écrit dessus. Se déclenchera ainsi au fil des fuseaux horaires et à travers le monde, une « ola » mondiale de protestation, une immense vague blanche, reprise au fil de la journée par les médias et les réseaux sociaux. Il s'agit d'une action solidaire libre de toute influence politique, étatique ou partisane.

La CGT est signataire de cet appel et réitère sa pleine et entière solidarité avec le peuple syrien.

Turquie, Sevil Sevimli libérée

L'étudiante franco-turque de 19 ans qui s'était rendue en Turquie dans le cadre d'un échange Erasmus avait été arrêtée puis placée en détention le 10 mai 2012 pour des liens supposés avec une organisation clandestine d'extrême gauche, avoir participé au défilé du 1^{er} mai (pour-tant légal à Istanbul) et avoir assisté, parmi 350 000 autres spectateurs, à un concert de Yorum, un groupe luttant pour les droits et les libertés.

Condamnée en Turquie à cinq ans de prison pour « propagande » en faveur d'une organisation « terroriste », mais libre de quitter la Turquie, Sevil Sevimli l'a affirmé dès son arrivée à l'aéroport de Lyon : « *Le combat continue, il y a des milliers de personnes emprisonnées en Turquie pour les mêmes raisons que moi* ».

OY

Nouvelles des Balkans

Monténégro : Lutte contre les baisses de salaire

29 janvier 2013. Manifestation largement suivie devant le Parlement à l'appel de l'Union des syndicats libres du Monténégro (USSCG) pour protester

contre la nouvelle loi fiscale, qui va entraîner une baisse de 15 % de tous les salaires nets supérieurs à 479 euros par mois.

MLB

A voir, à lire :

« Gagner l'égalité des droits des LGBT dans le monde du travail »

Depuis plusieurs mois une partie de l'actualité nationale française est concentrée sur le thème du mariage pour tout-e-s et sur les droits des personnes LGBT. La Confédération Générale du Travail forte de sa tradition de lutte contre toutes les formes d'exploitation, de domination, de discrimination et d'exclusion, est investie de longue date sur ces sujets.

En décembre 2012 Le Collectif confédéral CGT de lutte contre l'homophobie, pour l'égalité et la non-discrimination des lesbiennes, gays, bi et trans (LGBT) a mis à disposition des organisations et des militant-e-s de la CGT un guide et un DVD consacré à l'action syndicale en faveur des public LGBT. Ces deux outils sont réalisés par la CGT avec le cofinancement du Fonds Social Européen et traitent du sujet dans une perspective européenne et internationale. Ils actent dix-sept ans de travail syndical CGT sur ce thème. On peut les commander ou les consulter sur la page internet du collectif : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr/rubrique/Travail/Egalite%20au%20travail/Homophobie/) (rubrique Travail / Égalité au travail / Homophobie) <http://www.cgt.fr/-Homophobie-.html>



Écho du Forum social mondial

Le Forum social mondial se tient cette année à Tunis du 26 mars au 31 mars, deux ans après celui de Dakar, sur le campus de l'Université de Tunis - El Manar.

Le Forum social mondial est un espace de débat démocratique d'idées, d'approfondissement de la réflexion, de formulation de propositions, d'échange d'expériences et d'articulation de mouvements sociaux, réseaux, ONG, syndicats et d'autres organisations de la société civile qui s'opposent au néo-libéralisme et à la domination du monde par le capital et par toute forme d'impérialisme. À la première rencontre mondiale de 2001 a succédé un processus mondial de recherche et de construction d'alternatives aux politiques néo-libérales. Cette définition est inscrite dans la Charte de Principes du FSM.

Le Forum social mondial se caractérise également par sa pluralité et par sa diversité. Il n'est ni confessionnel, ni gouvernemental, ni partisan. Il se propose de faciliter l'articulation, décentralisée et en réseau, d'associations et de mouvements engagés, tant au niveau local qu'international, dans des actions concrètes de construction d'un autre monde, sans prétendre pour autant incarner une instance représentative de la société civile mondiale. Le Forum social mondial n'est ni une association ni une organisation.

La participation de la CGT se fait dans le cadre d'un projet commun déposé avec le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

auprès de l'AFD (Agence française de développement). Sept délégués confédéraux de la CGT se rendront au Forum social mondial à Tunis, accompagnés de six invités syndicaux internationaux. La délégation sera riche de la présence de l'UST du Tchad, de la CSTM du Mali, de la CSP du Cameroun, de la CGTM de



Mauritanie, de DIGNITE avec la venue de son Secrétaire général Basile Mahan Gahé, récemment libéré de prison suite à une incarcération pour son militantisme syndical, et du Bangladesh.

La CGT présentera et animera avec ses partenaires syndicaux deux ateliers dans le cadre du Forum. Le premier est intitulé « Travailleurs migrants et politiques néo-libérales » et le deuxième « Libertés fondamentales et transitions démocratiques

dans le monde ». Elle co-organisera également avec la CSN du Québec l'atelier « Les syndicats, les luttes pour la transformation sociale et le renouveau syndical » sur leur invitation.

C'est ainsi plus de 4 000 organisations et réseaux qui seront présentes au FSM avec 1 500 activités inscrites. Le FSM sera pendant quelques jours le lieu de convergence des mobilisations sociales en réponse aux crises déferlantes sur les sociétés. Il sera l'écho des luttes pour la démocratisation des sociétés et des économies et la remise en question du modèle capitaliste néolibéral.

La présence des syndicats, acteurs de premier plan mais pas toujours à l'avant-garde des nouvelles formes de mobilisations est précieuse et indispensable. Par le relais de l'expression des travailleurs et des privés d'emploi, les syndicats sont le porte-voix d'un des premiers lieux de sociabilité et d'émancipation individuelle et collective, le travail.

La mobilisation des acteurs présents au FSM (ONG, associations, syndicats, société civile...) doit aboutir à la convergence des luttes car c'est dans la complémentarité et la réunion de chacun que, pour reprendre le slogan du FSM et de l'altermondialisme, **un autre monde est possible !**

MM



Publication du rapport annuel sur l'emploi 2013 de l'OIT

Comme chaque année l'Organisation internationale du travail vient de rendre public son rapport sur les tendances mondiales de l'emploi. À partir d'études régionales et continentales, le rapport montre une dégradation continue de

l'emploi dans le cadre de la crise économique très inégale. Pour le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder, « *La conjoncture économique incertaine et l'inadéquation des politiques mises en place pour y remédier ont affaibli la demande, freinant l'investissement et*

les embauches... Les gouvernements devraient intensifier leurs efforts pour financer des activités de formation et de recyclage des compétences afin de résorber ce décalage qui touche tout particulièrement les jeunes. » Vous pouvez trouver le rapport complet sur le site de l'OIT :

<http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-employment-trends/2013/lang-fr/index.htm>

MLB

L'ANI qui vous veut du mal devant les normes internationales !

Dans l'attente du texte législatif transcrivant le texte de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier dernier signé par trois organisations syndicales minoritaires, on peut doré et déjà s'interroger sur la conformité de l'ANI lui-même par rapport aux normes internationales du travail ratifiées par la France.

De ce point de vue, plusieurs conventions de l'OIT, en particulier la convention n°158 sur le licenciement, adoptée en 1982 par la conférence internationale du Travail et ratifiée par la France en 1989, pourrait se trouver violée par certaines dispositions de l'accord. En matière de

licenciement économique par exemple, l'amoindrissement des voies de recours juridique se heurte frontalement à l'article 13 de cette convention qui prévoit que « l'employeur qui envisage des licenciements pour des motifs de nature économique, technologique, structurelle ou similaire devra :

- (a) fournir en temps utile aux représentants des travailleurs intéressés les informations pertinentes, y compris les motifs des licenciements envisagés, le nombre et les catégories de travailleurs qu'ils sont susceptibles d'affecter et la période au cours de laquelle il est prévu d'y procéder ;

- (b) donner, conformément à la législation et à la pratique nationales, aussi longtemps à l'avance possible, l'occasion aux représentants des travailleurs intéressés d'être consultés sur les mesures à prendre pour prévenir ou limiter les licenciements et les mesures visant à atténuer les effets défavorables de tout licenciement pour les travailleurs intéressés, notamment les possibilités de reclassement dans un autre emploi ».

A suivre ...

PC

Écho des Global Unions



Soutenir les fédérations du textile du Bangladesh

Face aux incendies à répétition dans les usines textile au Bangladesh, IndustriAll soutient les fédérations du textile regroupées pour gagner une négociation avec les employeurs, les donneurs d'ordre et le gouvernement. IndustriAll, son secrétaire général Jyrki Raina et son coordinateur dans le pays ont usé de toutes leurs capacités de conviction et de pression

pour amener l'ensemble des responsables à se réunir pour l'application de l'accord tripartite sur la sécurité contre l'incendie au Bangladesh et la mise en œuvre du plan national d'action adoptés mi janvier 2013. Les fédérations du textile du Bangladesh, soutenues par IndustriAll, ont gagné la réunion des acteurs de l'industrie de l'habillement après un nou-

vel incendie le 26 janvier 2013 sur la sécurité au travail, les droits syndicaux et les salaires.

MLB

Tableau synthétique des champs couverts et des mandats assumés par les conseillers confédéraux du collectif International

Paul FOURIER, membre de la Commission exécutive confédérale, co-animateur de l'espace Europe / International.

NOM/Prénom	CHAMPS COUVERTS	MANDATS ASSUMES	INSTITUTIONS SUIVIES
COUTAZ Pierre	Thématiques : - Normes internationales du Travail - G8/G20 et « gouvernance mondiale » - Droits de l'homme et libertés syndicales (dimension internationale) - Mondialisation et justice sociale - RSE (dimension internationale) - Développement Humain Durable via groupe de travail CGT (dimension internationale) Géographique : - Balkans, Communauté des Etats Indépendants	- Représentation de la CGT lors de la Conférence Internationale du Travail - Représentation de la CGT au sein du Point de Contact national de l'OCDE et du TUAC - Représentation de la CGT lors des CDSEI à dominante internationale (normes internationales du travail, RSE, G8/G20 ...) - Représentation de la CGT dans les instances suivantes de la CSI : Conseil général, Comité Exécutif du PERC, Comité des droits humains et syndicaux	- OIT - CSI (Conseil général, PERC et Réseau Droits humains et syndicaux) - Forums sociaux - Direction des Affaires Européennes et Internationales du ministère du Travail - Comité du Dialogue Social Europe et International (CDSEI) - OCDE - Trade Union Advisory Committee (TUAC) - Point de Contact national de l'OCDE - Institutions Financières Internationales (FMI, Banque Mondiale + OMC) - Autres institutions multilatérales (G8/G20, ONU, ...)
DALBERTO Bruno	Thématiques : - Coopération avec société civile française, européenne et Africaine - Coopération syndicale avec les pays d'Outre-Mer - Coopération syndicale avec les pays d'Afrique sub-saharienne / Océan Indien - Forums sociaux mondiaux, européens, G8, G20 - VIH/Sida - Formation/renforcement des capacités Géographique : - Afrique sub-saharienne - Pays d'Outre Mer	- Représentation de la CGT au sein de la plate-forme dette – développement (CD2 Cameroun) - Relations avec les ASI APE / ACP - DPPDM (Migrations) - Représentation de la CGT dans différents réseaux regroupant syndicats et ONG (dette, solidarité, FSM/FSE)	- CRID / CFSI/ CIFS (forums sociaux européens, mondiaux, mobilisation alter mondialiste) - Ministère de L'OM / MAE / AFD / Ambassades - CSI Afrique - UE/Parlement européen, RUP - COS du CD2 Cameroun
GUIGON Jean-Jacques	Thématiques : - Coopération au développement - Rapports Nord-Sud - Dette - Mondialisation et coopération syndicale internationale - Accords ACP - Solidarités - Renforcements des capacités - Emplois décents - Intégration régionale - Firmes multinationales françaises - Suivi du dossier « Sahara Occidental » - VIH SIDA (Burkina Faso, Guinée, Niger) Géographique : - Afrique sub-saharienne	- Représentation de la CGT auprès de la CSI-Afrique dans la coopération au développement et à la solidarité internationale - Représentation de la CGT auprès des autorités publiques (AFD, MAE, Ambassades, UE), ainsi que suivi de nos relations avec les ONG intervenant sur ces thèmes - Représentant élu de la CGT au Bureau et au CODIR du CFSI - Représentant de la CGT au COPIL du PCPA Congo - Représentant de la CGT à l'AG du PCPA Guinée	- AFD - MAE - Ambassades - PNUD - Forums sociaux mondiaux - CSI-A (pour les réseaux coopération au développement) - ONG sur les thèmes coopération au développement, rapports Nord-Sud, dette, ... - Suivi des PCPA Congo et Guinée

Note : la différence entre mandats assumés et institutions suivies repose sur le fait que toutes les institutions suivies n'offrent pas forcément de mandats.

LE BRIS Mariannick	Thématiques : • CSI Asie Pacifique • Formation syndicale sur les questions européennes et internationales en direction des militants de la CGT • Formation syndicale européenne (ETUI Formation) • Politique culturelle sur les aspects européens et internationaux ; plurilinguisme • Culture et mondialisation Géographique : • Asie Pacifique, Polynésie française et Nouvelle Calédonie	Représentations : • de la CGT à l'ETUI Formation : Conférence annuelle, Comité pédagogique • de la CGT dans les réunions de l'ASEM (et du CDSEI lorsque celui-ci porte sur l'ASEM) • de la CGT auprès de certaines ONG (sur les thématiques formation, coopération syndicale, ...)	• CSI, Asie Pacifique (ASEAN) • Organisations régionales Asie Pacifique (Organisation de Shanghai, accords de libre-échange) • ASEM (Asia – Europe Meeting) et la mise en place d'un forum syndical • ONG sur la coopération avec la région Asie Pacifique en France et en Asie • Pour la formation, suivi des principales institutions politiques, économiques et sociales européennes et mondiales
MORIAMEZ Matthieu	Thématiques : • Questions économiques internationales • Paradis fiscaux • Firmes multinationales, notamment d'origine française • Accords de Libre Echange (ALE) Géographique : • Afrique sub-saharienne • Réunion, Mayotte	Représentations : • de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés aux questions économiques et au suivi des FMN • de la CGT auprès des plateformes associatives et d'ONG sur les thématiques telles que paradis fiscaux et taxe sur les transactions financières	• CSI et CES (pour les réseaux économie et TTF) • CSI Afrique • ONG sur les thèmes Paradis fiscaux, TTF, firmes multinationales • OCDE • Trade Union Advisory Committee (TUAC) • Point de Contact National de l'OCDE
NAILLOD Marie-Christine	Thématiques : • Coopération au développement • Mondialisation et coopération syndicale internationale Géographique : • Amériques (Nord et Sud) • POM : Guadeloupe, Martinique, Guyane et St Pierre et Miquelon	Représentations : • de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés à la coopération au développement et à la solidarité internationale • de la CGT auprès des autorités publiques (AFD, MAE, UE), ainsi que suivi de nos relations avec les ONG intervenant sur ces thèmes	• AFD • MAE • PNUD et ONU • FAO • Forums sociaux • CSI et CES (pour les réseaux coopération au développement) • CSA : organisation régionale pour les Amériques de la CSI • ONG sur les thèmes coopération au développement, ... • CRID, CFSI, AMCP
YILDIRIM Özlem	Thématiques : • Droits • Migrations • Politiques de voisinage de l'Union Européenne Géographique : • Sud de la Méditerranée • Proche et Moyen Orient	Représentations : • de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés aux questions de droits fondamentaux • de la CGT auprès des autorités et ONG intervenant sur les aspects de droits fondamentaux	• CES et CSI (pour les réseaux Migrations et Monde Arabe) • Euromed • Forums sociaux • ONG de défense des droits de l'homme et des migrants • OIT • OCDE et PCN
TRETIKOVA Renata	Thématiques : • Financements européens • Financements décentralisés de l'UE auprès des États membres • Appels à projets et appels à propositions de l'UE • Aide au montage des dossiers et à la gestion des financements obtenus • Aide à la conduite des projets remontés pour la Confédération et les organisations de la CGT • Collectif LGBT Géographique : • Unions européenne (via les projets) • Continent africain (via les projets)	• Animation de l'Agence d'objectifs de la CGT chargée de coordonner et d'organiser la présence de la CGT sur les projets de recherche nationaux et les appels à propositions européens Représentations : • de la CGT au sein du Conseil d'Administration de Racine • de la CGT auprès des différents bailleurs (nationaux pour les fonds du FSE et les projets de recherche, européens pour les autres programmes)	• UE (DG emploi et affaires sociales, DG formation tout au long de la vie, ...) • CES pour le soutien aux projets déposés • Social Development Agency (association de la CES aidant au dépôt des projets) • ETUI-REHS • Instances du FSE en France (DGEFP, Directe Ile de France, Directes de régions si nécessaire) • Agence française pour le Développement (AFD) • Autres bailleurs éventuels • Racine



Projet cofinancé par l'Union Européenne.
DG Emploi, affaires sociales et inclusion

Journée européenne et internationale du 17 mars 2013

« LA DÉMOCRATIE SOCIALE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE EN EUROPE ET DANS LE MONDE »

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

8h30-9h00 - Accueil des participants

9h00-9h15 - Introduction aux travaux : Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.

9h15-9h45 - Présentation de l'état d'avancement de l'étude confiée à l'IRE : Frédéric Lerais, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent.

9h45-11h15 - Première table-ronde

« Politiques de solidarité et de relance contre politiques de rigueur et d'austérité ». Animation CGT : Françoise Vagner (membre de la commission exécutive confédérale), Susanna Camusso (secrétaire générale de la CGIL), Victor Baez (secrétaire général de la CSI-Amériques), Robert Salais (économiste).

11h15-11h30 : pause

11h30-13h00 - Deuxième table-ronde

« Le travail dans le monde : travail informel / travail formel ; flexibilisation des marchés du travail et précarité contre solidarité et politique de redistribution des richesses ». Animation CGT : Francine Blanche (membre de la commission exécutive confédérale), Annelie Buntenbach (dirigeante du DGB), Mody Guiro (président du CNTS), Vincenzo Spiezia (économiste principal de l'Institut de recherches du BIT).

13h00-14h30 : repas

14h30-16h00 - Troisième table-ronde

« Comment renforcer la place et les interventions du mouvement syndical européen et international face à la crise et aux atteintes au droit du travail / normes fondamentales ». Animation CGT : Frédéric Imbrecht (membre de la commission exécutive confédérale), Anne Demelenne (secrétaire générale de la FGTB), Ali Riza Küçükosmanoğlu (secrétaire général adjoint de la DISK Turquie), John Evans (secrétaire général du TUAC).

16h00-16h15 : pause

16h15-17h45 - Quatrième table-ronde

« Droit de grève, modes d'action collective, droit de négociation : victimes collatérales de la crise ? ». Animation CGT : Paul Fourier (membre de la commission exécutive confédérale), Georges Dassis (GSEE et président du groupe II-travailleurs au CESE), Gautham Mody (dirigeant du NTUI), Andras Toth (universitaire hongrois).

17h45-18h00 - Conclusion des débats : Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.

FGTB : Fédération générale des travailleurs de Belgique
CSI : Confédération syndicale internationale
DGB : Confédération des syndicats allemands
CNTS : Confédération nationale des travailleurs du Sénégal
BIT : Bureau international du Travail
CGIL : Confédération générale italienne du Travail

TUAC : Comité syndical consultatif
GSEE : Confédération générale du Travail de Grèce
CESE : Comité économique et social européen
NTUI : Nouvelle initiative syndicale Inde
DISK : Confédération des syndicats révolutionnaires de Turquie

Parc des expositions de Toulouse - Rond-point Michel Bénech, 31300 Toulouse